

Appel intersyndical à la mobilisation

Délocalisation du siège de l'Inrap

Christine Albanel veut porter un coup fatal à l'archéologie préventive au travers d'une nouvelle épreuve de déstabilisation

Suite au courrier de la CGT Culture à Christine Albanel relatif au projet de délocalisation d'administrations au ministère de la Culture, les organisations syndicales ministérielles ont été reçues par le directeur adjoint de Cabinet, la conseillère sociale, le secrétaire général et le directeur du Service du Personnel et des Affaires Sociales du ministère de la Culture.

Après une brève présentation du plan de restructuration de la défense nationale, le directeur adjoint de cabinet a précisé que le ministère de la Culture, comme tous les autres ministères, avait été sollicité par la Présidence de la République, dans ce cadre, pour faire des propositions de délocalisation d'administrations ou d'établissements publics afin de « compenser », à hauteur de 10 % des effectifs parisiens de chaque ministère, les pertes d'emploi des administrations de la défense.

L'arbitrage de la ministre a porté sur le siège de l'Inrap situé à Paris. Non seulement le ministère n'a pas justifié ce choix mais son directeur adjoint de cabinet et le secrétaire général ont avoué qu'aucune étude n'avait été réalisée pour mesurer l'impact de cette délocalisation, tant sur l'établissement que sur l'archéologie préventive.

L'intersyndicale dit non à cette délocalisation qui frappe l'Inrap !

Dès l'annonce, les personnels du siège se sont fortement mobilisés en assemblée générale contre ce projet. Une pétition signée par la quasi totalité du personnel du siège en atteste. Ils ont voté à l'unanimité, moins une abstention, pour le préavis de grève du 25 septembre et préparent des actions.

Cette annonce place d'ores et déjà près de 150 personnes du siège et leurs familles dans une situation insécurité sociale et anxiogène. Le directeur adjoint de Cabinet n'hésite pas à évoquer un « plan social ».

L'Inrap, créé par la loi de 2001, est un établissement public récent, encore en construction, qui se débat quotidiennement dans d'immenses difficultés tant sur le plan des moyens que dans l'exercice de ses missions. Dans ce contexte, il est certain qu'un chantier de délocalisation, avec le trouble et la désorganisation qu'il entraînerait, porterait gravement atteinte au fonctionnement de l'Inrap, à son efficacité et à l'ensemble de l'archéologie préventive.

Les personnels du siège, tout comme les autres agents de la Fonction publique, n'ont pas à faire les frais de la politique de désengagement de Nicolas Sarkozy dénommée Révision Générale des Politiques Publiques.

Depuis sa nomination, Christine Albanel a toujours refusé de rencontrer les organisations syndicales de l'archéologie préventive pour expliciter ses orientations politiques dans ce domaine.

Cette attitude démontre le peu de cas que la ministre porte aux missions de l'archéologie préventive, à l'Inrap et à ses personnels.

L'intersyndicale exige le maintien du siège à Paris : une déstabilisation de cette ampleur affecterait directement le fonctionnement de l'Inrap

TOUS ENSEMBLE !

L'intersyndicale appelle les agents à se réunir en assemblée générale le 25 septembre, à communiquer contre ce funeste projet et à voter la grève.

Il appartient aux agents de définir en assemblées générales les modalités de leurs actions.